



EDITO

En continuité avec la précédente équipe municipale, je suis heureux de vous présenter la première édition de « M@ché news » de cette nouvelle mandature.

L'objectif de cette gazette locale est d'informer au mieux et au plus vite les Machéens.

Son contenu est varié : informations associatives, évènements communaux, travaux , rappels de réglementation, etc...

Les élus en charge de son élaboration veilleront à la faire évoluer en fonction des besoins et des retours que vous ferez.

Bonne lecture à tous et prenez soin de vous !

Le Maire, F. RAGER

Merci à Vous !

Pendant la période de confinement, et durant trois semaines, 15 machéens âgés de 45 à 85 ans, se sont mobilisés pour fabriquer des masques lavables en tissu, pour fournir les habitants de la commune. Ce ne sont pas moins de 1000 masques qui ont pu ainsi être mis à la disposition des machéens.

Un très bel élan de solidarité et de générosité.

Au nom des Machéens , MERCI !



Nous rappelons que des masques lavables sont toujours à votre disposition en mairie.

Sécurité, civisme

Des plaintes régulières nous parviennent au sujet de conduites ou comportements dangereux, notamment la vitesse dans certains secteurs comme : Le Verger, le Bd des Capucines, rue du Lac, etc..

De même, les signalements de stationnements sur passages piétons, places réservées pour personnes handicapées, arrêts de car, trottoirs en centre-bourg, sont quotidiens.

Nous devons tous être responsables et faire en sorte que chacun puisse se déplacer en toute sécurité. Pensez aux piétons, cyclistes, scooter et autre.

Afin de réduire les risques d'accidents dans des zones identifiées, la gendarmerie effectuera, comme elle le fait déjà, des contrôles ponctuels pour assurer la sécurité de tous.

Bien évidemment, nous comptons sur votre sens des responsabilités et votre civisme.

Un homme averti en vaut deux !

Mairie : Horaire d'été

L'accueil de la Mairie sera fermé les Samedis 18 et 25 Juillet, ainsi que tous les Samedis du mois d'Août.

L'accueil restera ouvert les autres jours de la semaine, aux horaires habituels.

Animation Jeunesse pour les 10-17 ans

ANIMATIONS JEUNESSE

été
2020

Un programme d'activités est proposé pendant les vacances scolaires sous forme de sorties, stages, ateliers, séjours... Les activités se déroulent au foyer des jeunes de Palluau (Les conditions d'accueil respectent le protocole sanitaire). Elles sont accessibles aux enfants de notre commune. Il existe un système de navette qui vient chercher les jeunes sur la commune avant chaque activité.

Pour plus d'information, inscription en ligne sur le lien :

<http://www.stetiennedubois-vendee.fr/vie-quotidienne/enfance-et-jeunesse/animations-jeunesse-10-17-ans.html>

Ou par téléphone 07 89 71 36 40.

Clubs sportifs

Basket Pays de Palluau

Les inscriptions pour les U9 (né en 2012 – 2013) sont ouvertes.

Renseignements et inscriptions :

Lucie LOUINEAU (secrétaire) - 06 31 41 19 22 - basket.paysdepalluau85@orange.fr



ESPM football

L'ESPM recrute pour sa saison 2020 – 2021, joueurs et joueuses de catégories U6 né(e)s en 2015) à Sénior, dirigeant(e)s, bénévoles, toute personne désireuse de s'investir.

Renseignements :

Catégories Jeunes: Frédéric Thibaud - 06.85.11.56.54 - fredericthibaud@orange.fr

Catégorie Sénior, Dirigeant, Bénévole: Ludovic Priou - 06.84.86.04.78 - ludo.patou85@orange.fr



Maché Tennis Club

Le Tennis Club de Maché vous propose sa carte été valable jusqu'au 31 Août 2020

Tarif de la carte été :

Adulte : 40 euros (+ 5h offertes avec un invité non licencié)

Enfant : 25 euros (+ 3h offertes avec un invité non licencié)

Tarifs de réservation courts tennis :

Licenciés : Gratuit

1 Licencié + 1 non-Licencié : 4 € / heure

2 non-Licenciés : 8 € / heure

(Clé disponible au bar « Oh ! Mine de rien » ou au 07 86 07 73 60)

Renseignements : Tcmache85@laposte.net - 07 86 07 73 60



Fête de la Caille

Suite au Covid19, les bénévoles de la Fête de la Caille (football et tennis) s'adaptent et **vous proposent une vente à emporter sur réservation le Dimanche 26 Juillet.**

En effet, cette année, la traditionnelle Fête de la Caille est annulée sur le site du Moulin à Eau.

Au menu : cailles, brochettes de cailles, saucisses mais également des frites.

Bien évidemment, les brochettes ainsi que les cailles seront préparées avec la marinade spéciale Machéenne.

Rendez-vous sur le **parking du stade** le midi (retrait entre 11 h et 14 h) ou le soir (retrait entre 18 h et 21 h).

Renseignements et réservations : fetedelacaille@gmail.com – 06 09 13 40 14

Déchèterie et recyclage



Les déchèteries vous accueillent désormais du lundi au vendredi **sans rendez-vous**, SAUF pour le samedi où vous devez vous inscrire en ligne sur le lien <https://www.rdv-decheterie.fr/connexion.action> ou par téléphone au 02 51 31 60 09, de 9h à 12h et de 14h à 17h, du lundi au vendredi.

Pour la collecte des vêtements, il faudra être patient, le point Relais situé sur le parking du Stade sera disponible à compter du 15 juillet 2020. Les containers peuvent être saturés assez vite. Dans ce cas, merci de garder vos sacs à votre domicile.



Enquête publique PLUi-H

Le plan local d'urbanisme intercommunal planifie l'aménagement et le développement du territoire pour les 10 à 15 prochaines années. Le PLUi-H intègre un volet spécifique dédié à l'habitat. Les habitants des communes concernées ont aussi leur avis à exprimer sur ce projet dans le cadre d'une enquête publique.

Pour Maché, la permanence à la mairie d'un commissaire enquêteur aura lieu le :

- Jeudi 27 août de 9h à 12h

- Mercredi 9 septembre de 9h à 12h.

Vous pouvez consulter le projet en mairie ou sur le site de la communauté de commune Vie et Boulogne.

Vous pouvez également vous rendre aux permanences dans les autres communes de la Communauté de Communes de Vie et Boulogne (consulter le site www.vie-et-boulogne.fr pour les autres dates).

Frelons asiatiques

Depuis le 1^{er} juin 2015, la Communauté de Communes Vie et Boulogne assure gratuitement la destruction des nids de frelons asiatiques de ses administrés.

Comment reconnaître le frelon asiatique ?

Le frelon asiatique à pattes jaunes est légèrement plus petit que le frelon européen, il mesure de 2 à 3 cm. A dominante noire, avec une large bande orange sur l'abdomen et un liseré jaune sur le premier segment. Ses pattes sont jaunes aux extrémités.

Que faire si vous trouvez un nid de frelons asiatiques ?

Ne vous approchez pas du nid. Contactez directement le service environnement de la Communauté de Communes Vie et Boulogne au [02 51 31 67 33](tel:0251316733)

Afin que l'entreprise puisse intervenir efficacement à votre domicile, vous devrez indiquer la localisation précise du nid et le type d'insecte que vous avez vu.



Réouverture des médiathèques

Du 6 juillet au 29 août, 6 médiathèques de la Communauté de Communes Vie et Boulogne seront ouvertes (dont celles d'Aizenay). L'accueil se fera sans RDV avec possibilité de s'inscrire ou de se réinscrire.

Quelques règles :

- Présence limitée à 20 minutes
- Port du masque obligatoire à partir de 11 ans
- Limitation si possible à 1 adulte et 2 enfants
- Pas de lecture sur place

Défibrillateur automatique externe

Deux défibrillateurs (DAE) sont installés au niveau de la salle de sport (près de l'entrée) et sur le mur de la Mairie coté salle communale.

Les arrêts cardiaques se font dans 70%, des cas devant un ou plusieurs témoins. La rapidité de l'intervention est vitale, chaque minute perdue diminue de 10 % les chances de survie.



Sécurité Incendie et vie collective

Pour la tranquillité et la sécurité de tous, nous rappelons aux Machéens que les feux de broussailles sont strictement interdits toute l'année sur la commune et que l'utilisation des engins bruyants tels que les tondeuses, tronçonneuses ...est règlementée selon les créneaux horaires ci-dessous :

Lundi-Vendredi : 8h30 à 12h et 14h à 19h30

Samedi : 9h à 12h et 15h à 19h

Dimanche et jours fériés : 10h à 12h



Chiens errants



Des chiens sont régulièrement signalés en divagation sur le territoire de la commune. Il existe alors un risque évident d'accident pour les habitants et aussi pour l'animal. La municipalité a signé, depuis plusieurs années, une convention avec l'association L'Arche de Noé à Challans. Lorsqu'un chien errant sera retrouvé, il sera emmené dans cette structure adaptée au soin des animaux. Le propriétaire de l'animal devra alors s'acquitter d'un forfait de 66 € pour le récupérer ainsi que les éventuels frais liés au tatouage et à la vaccination.

Outils de communication

Pour diffuser des messages, la municipalité utilise l'outil « Citywall ». Chaque habitant peut installer gratuitement sur son smartphone cette application. Il est ensuite possible de consulter très facilement sur son téléphone les messages diffusés sur le panneau numérique de la commune.

Dans les prochaines semaines, le nouveau site Internet de la commune sera opérationnel. Son contenu sera enrichi au fil des mois.



Piscine

La piscine de Maché ouvrira ses portes début juillet, jusqu'au 29 août. Un protocole sanitaire en lien avec la Covid-19 sera affiché sur place et à respecter, pour le bien de tous. Les équipes finalisent l'organisation du site afin de vous accueillir au plus vite et dans les meilleures conditions. Fermée le 14 juillet et le 15 août.

Suivez la page Facebook [@VieetBoulogne](#) ou consultez le site www.vie-etboulogne.fr pour tout savoir sur l'ouverture de l'équipement.

